

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Financière du 7 février 2024

L'Assemblée Générale financière de l'Association Départementale OCCE 35 s'est ouverte à 14h00 dans les locaux de l'association départementale, au 2, boulevard Louis Volclair à RENNES. Cette assemblée générale avait pour ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 27/09/2023
- Rapport financier du Trésorier pour l'exercice 2022-2023
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes annuels au 31 août 2023
- Affectation du résultat
- Quitus à la trésorière
- Montant de la cotisation 2024-2025

Présent(e)s:

Alain-Bouvier Christiane
Alpha Marie-Claude
Berthelier Morgann
Bodin Tiphaine
Cohergne Sylvie
Couget Ophélie
Haugeard Isabelle
Hervé Juliette
Lejeune Ghyslaine
Petit Catherine

Excusées: Excusé(e)s:

- Patricia LETONDU Trésorière, pouvoir à Ghyslaine Lejeune
- Christophe LUCAS Membre du Conseil d'Administration
- Estelle MOUMIN Membre du Conseil d'Administration
- Christine MORVAN Membre du Conseil d'Administration, pouvoir à Ophélie Couget
- Marie-Elisabeth LE MOAL Membre du Conseil d'Administration, pouvoir à Morgann Berthelier
- Thomas GALLO Membre du Conseil d'Administration, pouvoir à Sylvie Cohergne
- Annie LE FLEM Adhérente OCCE, (pouvoir à Catherine Petit)
- Christine LEROY mandataire coop école élémentaire Jules Ferry RENNES
- Thérèse LE DILHUIT mandataire coop école élémentaire Les Omblais BETTON
- Patricia DEFIVES mandataire coop école maternelle Jules Verne DINARD
- Emilie GUILLARD mandataire coop école Henri Matisse REDON
- Nathalie PERENNES mandataire coop école primaire SAINT MARCAN
- Sophie BARJAVEL mandataire coop école maternelle Paul Signac DINARD
- Chantal SARTENA mandataire coop école élémentaire La Chalotais VERN SUR SEICHE
- Nathalie MARTINS mandataire coop école primaire LE SEL DE BRETAGNE
- Fanny PIERRET mandataire coop école élémentaire Jules Ferry LIFFRE
- Béatrice Lorre Eluard, (Pouvoir à Juliette Hervé)

1- Vote 1 : Approbation du compte-rendu de l'AG Statutaire du 27/09/2023

Lecture individuelle du document

Vote : Approuvé à l'unanimité

2- Vote 2 :

- **Comptes du siège et comptes consolidés avec les annexes et rapport financier de la trésorière pour l'exercice 2022- 2023**

Les documents présentant les comptes du siège départemental et les comptes consolidés avec les annexes sont remis à chaque participant.

Ces documents ont déjà été présentés au CA du 13/12/2023

- Lecture du rapport financier de la trésorière par Ghyslaine Lejeune.

Vote : Approuvé à l'unanimité

- **Rapport Spécial Commissaire aux comptes**

Lecture est faite du rapport général et du rapport spécial concernant les conventions réglementées.

Vote : Approuvé à l'unanimité

- **Affectation des résultats**

Affectation du résultat :

- Aux fonds propres pour le siège départemental
- Au report à nouveau pour les coopératives

Vote : Approuvé à l'unanimité

- **Quitus à la trésorière**

Vote : Approuvé à l'unanimité

3- Montant de la cotisation 2024/2025

A l'AGS de janvier a été votée une augmentation de la part fédérale de 6 cts.

Il est proposé à l'assemblée générale de mandater le CA de l'OCCE pour fixer le montant de la cotisation fin août en fonction des éléments budgétaires disponibles à ce moment.

Vote : Approuvé à l'unanimité

Le CA remercie Nathalie, Patricia et Ghyslaine pour leur travail, ainsi que MrSouillard pour son éclairage.

Clôture de séance : 15h05